

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 37 (1990)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** Caro Dr. Wehrle  
**Autor:** Heinzmann, Hildebert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367987>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



tion civile, de président de la commission de rédaction et d'information de l'USPC et de chef local, vous vous étiez mis au service de la protection civile et y avez milité activement.

Vous avez parfaitement perçu l'importance que revêt une politique d'information objective et ouverte, tant en ce qui concerne la population que les autorités. En appréciant à sa juste valeur le rôle capital des médias, vous vous êtes engagé en faveur d'une revue de l'USPC répondant aux besoins concrets des lecteurs et de la protection civile. Le système de thèmes principaux, choisi par la revue *Protection civile*, sans pour autant exclure des sujets d'actualité, a prouvé que votre préoccupation visant à assurer une information aussi large que possible était pertinente. Si le contenu matériel de «votre» revue est précieux, la forme n'en est pas moins appréciée du lecteur. Le mérite vous en revient largement.

Selon vos propres termes, l'activité d'information restera à l'avenir aussi la principale tâche de l'Union suisse pour la protection civile. Sans doute n'auriez-vous pas pu la mener à bien sans une collaboration étroite avec l'Office fédéral de la protection civile, collaboration empreinte de confiance et de compréhension mutuelle. Car seules la coordination et une action concertée de toutes les forces permettent de sensibiliser la population à la protection civile dans un monde en profonde mutation.

Pour vous, une collaboration propre à améliorer l'audience de l'USPC et de la protection civile n'avait rien d'extraordinaire. Aussi trouviez-vous tout naturel d'entretenir des contacts avec les différents institutions proches de votre association. Permettez-nous d'évoquer à ce titre vos relations avec l'Office central de la défense, la Conférence des conseillers d'Etats directeurs de la protection civile, l'association «Chance Suisse» ou la Croix-Rouge Suisse. Il convient par ailleurs de relever que vous siégez au sein du Conseil de la défense et de plusieurs commissions fédérales.

Cette collaboration, source d'échanges d'expériences, vous l'avez aussi pratiquée sur le plan international. Nous pensons par exemple à votre participation active à la conférence sur la protection civile des Etats neutres européens, qui se déroule tous les deux ans. Vos expériences en matière d'information, votre activité en tant que chef local de Günsberg et de professeur à l'école normale de Soleure vous ont appris qu'il ne suffit pas qu'une information soit bien préparée pour convaincre l'auditeur ou le lecteur. Pour que le message passe, il faut autre chose encore. Un point essentiel est, en effet, que le sujet ou l'affaire soit crédible. Vous avez beaucoup fait pour rendre crédible la protection civile.

Cher Monsieur Wehrle, notre office et ses collaborateurs sont très sensibles au

fait que vous soyez resté si longtemps au service de la protection civile. Vous avez démontré qu'il est possible de faire preuve d'ouverture envers les problèmes et les exigences qui découlent des bouleversements géopolitiques que nous vivons depuis quelque temps, sans toutefois renier les valeurs fondamentales propres à une institution comme la protection civile. Soyez-en remercié. En témoignage de gratitude pour votre dévouement au service d'une protection civile efficace et pratique, j'ai le plaisir de vous remettre, au nom de l'Office fédéral de la protection civile, un petit présent. C'est un article d'équipement encore et toujours à l'honneur dans la protection civile: un seau-pompe, l'illustration même du principe «simple et robuste», si cher à nous tous. Pour marquer notre bonne collaboration, ce sont vos amis de l'USPC qui se sont procuré le seau à eau correspondant. Cet article complémentaire n'est pas considéré comme matériel nécessairement standardisé; par conséquent, il ne peut pas être livré par notre office. Comme vous le constatez, ce seau ne contient pas de l'eau aujourd'hui, mais une belle gerbe de fleurs, que j'ai l'honneur de vous offrir, chère Madame Wehrle. C'est, nous en sommes conscients, un bien modeste dédommagement pour toutes les heures et les années pendant lesquelles votre mari a été accaparé par les tâches liées à la présidence de l'USPC. ▀

#### Laudatio del Prof. Dr. Reinhold Wehrle da parte dell'Ufficio federale della protezione civile

Discorso del vicedirettore Hildebert Heinzmann, in occasione dell'Assemblea dei delegati dell'Unione svizzera per la protezione civile, il 23 giugno 1990 a Basilea.

## Caro Dr. Wehrle

Per tredici anni Lei ha diretto le sorti dell'Unione svizzera per la protezione civile. In altri termini, ha assunto la responsabilità di un'associazione che conta oggi oltre 17 000 soci individuali e collettivi, ripartiti in seno a 18 sezioni cantonali. Una somma di lavoro il cui compimento esige molto idealismo e senso del dovere. Uno sguardo all'elenco degli obblighi del presidente centrale mostra quanto gli si chiede: la direzione dei diversi organismi sociali superiori, delle assemblee dei delegati, del comitato centrale, del servizio amministrativo e della conferenza dei presidenti, come pure la cura delle relazioni e dei contatti con le sezioni cantonali.

Caro dr. Wehrle, durante tutto questo tempo Lei è stato presidente e punto di riferimento ad un tempo. È un compito che richiede autorità, flessibilità, tatto e consapevolezza delle possibilità, ossia una somma di qualità che possono sembrare contraddittorie. La Sua esperienza di docente alla scuola magistrale di Soletta Le è stata di sicuro ausilio. Sono convinto che proprio il contatto con le giovani generazioni insegna ad abbinare l'autorità alla comprensione e all'apertura al dialogo.

Da sempre è stato conscio dell'importanza di un'attività pubblicitaria realistica e puntuale nei confronti della popolazione e delle autorità. E proprio perché conosceva il ruolo importante

dei massmedia, si è impegnato a favore di una rivista che tenesse conto dei bisogni dei lettori e della protezione civile. I temi essenziali che la rivista «Protezione civile» ha trattato sinora mostrano che il Suo desiderio di ampia informazione che non esclude tuttavia notizie puntuali – ha raccolto il consenso degli autori e dei lettori. Fra i Suoi tanti meriti vi è pure quello di aver fatto sì che la «Sua» rivista non fosse unicamente veicolo di preziose informazioni, bensì attirasse il lettore grazie alla sua piacevole presentazione.

Caro Dr. Wehrle, il nostro Ufficio e tutti i collaboratori Le sono grati di essersi messo per così lungo tempo al servizio della protezione civile. Ci ha mostrato che è possibile esser aperti alle esigenze del futuro senza rinnegare i valori fondamentali del passato insiti in un'istituzione come la protezione civile. Grazie, caro Dr. Wehrle. ▀